

ÉDITORIAL

Chères adhérentes, chers adhérents,

Sous l'effet de la crise, la rentrée universitaire s'annonce difficile pour les étudiants. Le panier social étudiant publié par l'UNEF et suivi du classement des villes universitaires montrent que l'ensemble des postes de dépenses liées à la vie étudiante augmentent de façon significative. Les jeunes se mobilisent aussi fortement en faveur du climat. Nous aurons la possibilité d'aborder ces sujets lors du prochain diner débat de l'association, prévu le 18 octobre à Paris. Nous accueillerons Helno EYRIEY, représentant de l'UNEF au Conseil économique social et environnemental. Il présentera les rapports sur lesquels il a travaillé et reviendra sur le rôle et la place des organisations étudiantes au sein du CESE.

Le 2 décembre prochain en fin de journée, nous tiendrons également, notre Assemblée générale. Elle verra le renouvellement de nos instances et la définition des orientations pour l'année 2023. Si vous souhaitez rejoindre le Conseil d'administration, vous pouvez faire acte de candidature jusqu'au jour de l'AG. Pour ma part, je quitterai la présidence afin de me consacrer à d'autres engagements. J'ai été particulièrement honorée d'avoir été la présidente des anciens de l'UNEF durant plus de 10 années. Que ceux qui m'ont accompagnée sur ce chemin soient chaleureusement remerciés. Quoiqu'il en soit, je vous retrouverai avec plaisir le 18 octobre et le 2 décembre 2022.

A bientôt.

Céline THIEBAULT-MARTINEZ



ÉDITORIAL

VIE DE L'AAUNEF

Congrès de l'UNEF à Nancy, message

Séminaire de l'AAUNEF du 14 mai : synthèse

Brèves : 115^e anniversaire de la naissance de l'UNEF. AG de REVES Jeunes

RECHERCHES, ARCHIVES, PUBLICATIONS

DISPARITIONS ET HOMMAGES

Christian Regnier

AGENDA

Dîner débat 18 octobre (voir dernière page)

CA : 8 novembre

AG (voir ci-dessous)

AG AAUNEF 2 DECEMBRE

Ordre du jour prévu :

Approbation du compte-rendu de l'AG du 22 novembre 2019, Rapport moral, Rapport financier, Renouvellement du Conseil d'administration, Orientation de l'association (séminaire, sujets de diners débats et colloques), Questions diverses

L'AG sera suivie d'un diner.

Les membres recevront une convocation avec les rapports et les précisions sur les lieux.

Contact :

aaunef@aaunef.fr

À RETENIR :

DINER-DÉBAT LE 18 OCTOBRE)

CA LE 8 NOVEMBRE

AG LE 2 DECEMBRE

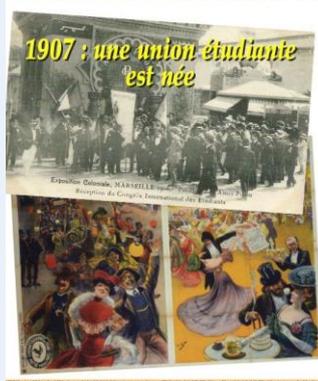
Quelques évènements

115^e anniversaire de la création de l'UNEF

En mai 1907, se tenait à Lille le congrès fondateur de l'Union nationale des associations d'étudiants de France. L'UNEF a célébré sur la péniche du Crous ce 115^e anniversaire, où nous étions présents et invités à dire un message.



MATÉRIAUX
pour l'histoire de notre temps



Congrès de l'UNEF

L'Association était présente au congrès de l'UNEF qui s'est tenu en avril à Nancy. Céline Martinez y a prononcé au nom de notre CA le message ci-à droite.



MESSAGE AU CONGRÈS DE L'UNEF

Monsieur le Maire de Nancy, cher Mathieu Klein,

Madame la présidente de l'UNEF, chère Imane Ouelhadj,

Mes chers camarades,

Je suis honorée d'être devant vous pour cette soirée de quasi fin de congrès de l'UNEF, soirée aussi d'adieu pour quelques camarades. C'est d'ailleurs à ce titre que je suis là ce soir : pour prendre la suite et accueillir ceux qui quittent l'UNEF. Au nom de l'association des anciens, je remercie l'UNEF et sa nouvelle présidente pour cette invitation.

Je suis honorée parce que Nancy est la ville de la première AG étudiante et cela a été dit à de multiples reprises.

Une ville magnifique, où la mutualité prospère et dont le maire n'est autre qu'un ancien président d'AGE, membre du bureau national.

C'est aussi la ville d'un ancien de l'UNEF dont je voudrais saluer la mémoire : François Borella. Né à Nancy, orphelin de père, il fut un élève brillant. A l'UNEF, il a appartenu au courant des minos par opposition aux majos, issus des corpos. Il est d'ailleurs devenu le premier président minos, inscrivant l'UNEF de façon définitive, dans une démarche syndicale et un positionnement anti-colonialiste. C'était en 1956, 6 ans avant les accords d'Évian qui ont abouti à la reconnaissance de l'indépendance algérienne.

Au moment d'écrire cette intervention, j'avais envie de vous dire que l'histoire bégaie. Ma dernière prise de parole au congrès de l'UNEF remonte à 2017 et comme aujourd'hui, elle avait eu lieu peu de temps avant l'élection présidentielle. Comme aujourd'hui, vous aviez interpellé les candidats, recevant sans doute quelques belles promesses pour l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants.

Au nom de l'association des anciens de l'UNEF, je vous avais fait part de notre projet de colloque sur la marchandisation de l'enseignement supérieur. Avec quelques anciens, nous étions confrontés de diverses façons, à des situations étonnantes à nos yeux : des formations longues et coûteuses dans des écoles privées, dispensées par des enseignants dont les compétences universitaires restaient à démontrer. Nous nous interrogeons aussi sur le transfert du coût de la formation professionnelle, un transfert qui s'opérait insidieusement des employeurs vers les familles.

Vous le savez peut-être : ce colloque ne s'est pas tenu car beaucoup d'événements (le confinement notamment) sont venus perturbés nos plans.

Mais cela ne fut rien à côté de la tempête que les étudiants et particulièrement l'UNEF ont traversé.

Je ne vais pas ici aborder des sujets qui nous ont éloignés de vous. Ils sont importants certes mais finalement : n'ont-ils pas été là pour nous détourner les uns des autres et nous aveugler, laissant le champ à des réformes et des événements dont les conséquences sont glaçantes ?

Glaçantes oui ! Et je pèse mes mots. Parcoursup, hausse des frais d'inscription, précarité...

Je viens d'un monde sans Parcoursup. Un monde où la loi Savary veillait sur tous les bacheliers : à chaque rentrée universitaire et grâce à la détermination des militants de l'UNEF, tous les bacheliers qui s'étaient vus refoulés à l'entrée d'une filière pouvaient y être intégrés en invoquant cette loi.

Aujourd'hui, avec Parcoursup, ce sont les algorithmes qui choisissent quels étudiants rejoindront les formations supérieures. Les établissements d'enseignement supérieur peuvent du même coup, limiter le nombre de places disponibles,

renforçant encore et encore la sélection. Mais sur quels critères ? En vertu de quels principes ?

A la réflexion, je ne crois donc pas au bégaiement de l'Histoire. Je ne crois pas que les étudiants scandent inlassablement les mêmes slogans pour entendre à l'infini les mêmes réponses, plus ou moins mises en œuvre par les gouvernements successifs.

Je crois au contraire que le mouvement s'accélère et nous entraîne jour après jour vers une marchandisation de plus en plus forte de l'enseignement supérieur, vers une sélection aveugle et injuste de ce que notre société a de plus précieux : la jeunesse.

Cette jeunesse, l'UNEF l'incarne, vous l'incarnez, en portant sans cesse l'idée que les étudiants doivent être considérés comme de jeunes travailleurs intellectuels en formation, qu'à ce titre, les jeunes, d'où qu'ils viennent, doivent pouvoir accéder aux savoirs et suivre les études de leur choix... dument sanctionnées par des examens !

L'UNEF, c'est une organisation présente et investie dans son milieu, qui pèse pour transformer le réel.

Vous l'avez fait fort justement durant la crise sanitaire en apportant un soutien aux nombreux étudiants sans ressources, en réclamant des mesures qui se sont faites attendre.

La précarité qui a frappé les étudiants durant cette période a démontré si cela était encore nécessaire, que le financement de vos études ne peut pas et ne doit pas reposer sur les petits boulots. Elle a démontré que la revendication d'une allocation d'études doit être satisfaite et vous avez raison de poursuivre votre mobilisation sur ce point.

La réponse des pouvoirs publics était bien en-dessous de ce besoin. Les mesures mises en œuvre cherchaient à stigmatiser une jeunesse qui n'aurait d'autre ambition que de profiter d'un système.

Comment ?

Par leur complexité : je pense ici aux consultations psychologiques pour les étudiants souffrant d'isolement, des consultations auxquelles vous

aviez accès après avoir réalisé ce que l'on peut qualifier de course d'obstacles.

Par leur lenteur : combien de temps a-t-il fallu aux pouvoirs publics pour mettre en place le ticket de Resto-U à un euro ?

En 2021, nous avons eu droit à ce que j'appellerais « un passage au niveau supérieur » : l'appel à la dissolution de l'UNEF.

Qu'y a-t-il de commun entre l'UNEF et un groupuscule d'extrême droite condamné pour incitation à la haine raciale ? RIEN. ABSOLUMENT et FONDAMENTALEMENT RIEN. Pourtant le pas a été franchi et nous avons été à vos côtés.

Avec quelques anciens nous avons porté l'initiative d'une tribune rappelant à ceux qui appelaient à la dissolution, l'histoire de notre organisation, ses combats et ses valeurs. Je la cite :

« L'idéal émancipateur, républicain, laïque, antiraciste et féministe qui a toujours été notre boussole, un idéal au service des intérêts sociaux et moraux de tous les étudiant.e.s.

Au cours de ses 110 ans d'histoire, quelle qu'ait été la tendance dirigeante, l'UNEF a toujours été en tête des batailles relatives au budget de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle a su porter un discours anti-colonial dans une société française qui était loin d'y souscrire. Elle s'est engagée en mai 68, dans ce mouvement qui a conduit aux changements sociaux et moraux que nul ne conteste aujourd'hui. L'UNEF, c'est aussi un mouvement

décisif contre la sélection en 1986 et la mobilisation historique contre le CPE qui n'avait d'autre ambition que de précariser encore et encore, les jeunes de notre pays. »

L'effet fut net : en quelques jours ce sont plusieurs centaines d'anciens, issus de toutes les générations qui ont spontanément demandé à être signataire, qui ont témoigné de leur stupeur suscitée par les propos de Jean-Michel Blanquer, qui ont exprimé aussi et avec force ce que l'UNEF avait apporté de liberté et d'émancipation, dans leur existence.

Alors dans ces moments où l'UNEF doit faire front, notre association peut jouer ce rôle : être à vos côtés.

Ainsi l'association des anciens est une organisation qui veille. Nous ne sommes pas toujours d'accord avec les positions de l'UNEF mais le faut-il nécessairement ? Ce que nous avons gardé de notre passage à l'UNEF et que vous garderez aussi sans doute, c'est ce plaisir à discuter, débattre, comprendre. Malgré le temps qui passe, nous restons soucieux des problématiques de logement, de santé étudiante, de précarité aussi et les échanges que nous avons régulièrement avec vous sur ces sujets sont éclairants.

Je voudrais terminer cette intervention par un appel à tous les anciens présents ce soir, qui entre dans la vie tout à fait étrange de l'après UNEF. Rejoignez-nous !

Photo : l'atelier histoire du congrès de l'UNEF avec l'AAUNEF, le Germe et la Cité des mémoires étudiantes.



Samedi 14 mai 2022, l'AAUNEF a organisé une journée de travail à laquelle une vingtaine d'adhérents ou sympathisants de l'association ont répondu positivement. Les débats ont eu lieu en présentiel ou en visio.

Ce temps d'échange devait permettre de revenir sur le rôle de l'association, sur son activité et sur ce qu'elle peut proposer à ses adhérents. Le rapport à l'UNEF d'aujourd'hui a également été posé afin de tenter de définir une doctrine.

Éléments de constat :

Le constat est plutôt partagé par les participants :

- L'association voit son nombre de cotisants s'amenuiser malgré une activité en évolution depuis quelques années : présence sur les réseaux sociaux, mise en place du prélèvement automatique.
- Les générations les plus anciennes disparaissent tandis que les plus récentes ne nous rejoignent pas de façon significative.
- Notre fichier montre que nos adhérents sont plutôt parisiens ou franciliens.
- Il y a un « trou générationnel » pour les années 60-70. Celui des années 80 avait été en partie comblé après le colloque sur 1986 mais ces adhérents n'ont pas renouvelé leur engagement.
- La crise sanitaire a eu pour effet de ralentir l'activité de l'association, principalement basée sur des temps conviviaux et cela bien que sa vie statutaire ait continué de façon régulière.

La particularité de notre association a été rappelée :

De tout temps, l'AAUNEF a réuni des anciens ayant vécu des contextes historiques et sociaux différents.

Les participants sont revenus sur les évolutions du milieu étudiant qui aujourd'hui, du point de vue des organisations, est particulièrement morcelé.

Le nombre d'étudiants s'est considérablement accru en quelques décennies modifiant la sociologie des campus. L'évolution des attentes des étudiants et la volonté forte de décrocher un emploi amènent aussi nombre d'entre eux à se tourner vers des formations « professionnalisantes » payantes, formations qui se multiplient.

Il est également rappelé que les combats menés par les étudiants ces dernières années ont été soit contestés dans leur pertinence, soit sans succès et cela avec des défaites majeures pour des générations d'anciens (Fin du RESS par exemple, mise en place de Parcoursup)

Sur le rapport à l'UNEF d'aujourd'hui :

Les anciens de l'UNEF ont toujours joué un rôle « à côté » de l'UNEF. Ces dernières années, certaines positions de l'UNEF ont compliqué nos relations avec elle, mais ce décalage n'est pas nouveau et a pu exister à d'autres époques déjà : dans les années 60-70 par exemple, ce décalage avait même conduit à la création d'une association parallèle à l'AAUNEF, celle des amis de l'UNEF.

Dans le même temps, il est évident que les jeunes de l'UNEF sont attentifs à leur histoire et montrent un réel intérêt pour les initiatives où des anciens apportent leur témoignage.

L'attachement des anciens à l'UNEF reste fort : la tribune publiée en 2021 pour défendre l'UNEF contre la proposition de dissolution émise par le Ministre de l'Éducation nationale a rencontré un succès important.

Plusieurs remarques ont conduit à borner le débat sur le positionnement de notre association entre une AAUNEF, simple témoin de l'UNEF et une association des anciens qui penserait le mouvement étudiant, à côté des organisations étudiantes actuelles.

Il a été rappelé que le décalage entre UNEF et l'association des anciens est consubstantiel à l'histoire de notre association et qu'il est possible d'exister indépendamment des positions de l'UNEF.

Un autre point interroge sur notre rapport à l'UNEF : le recrutement des jeunes générations d'anciens.

Ce recrutement fait aujourd'hui particulièrement défaut à notre association qui voit son nombre de cotisants s'amenuiser. Il est à noter que les jeunes sortants de l'UNEF ne se désintéressent pas de notre association puisque les moins de 40 ans ont été les plus nombreux à répondre au questionnaire préparatoire à ce séminaire, par exemple. Ils accueillent aussi largement nos publications sur les réseaux sociaux.

D'autre part, dès que l'AAUNEF participe à des événements de l'UNEF dans lesquels nous rencontrons de jeunes anciens, l'association enregistre quelques adhésions.

Ces participations aux événements de l'UNEF mettent aussi en évidence une réelle envie des jeunes générations de garder un lien avec l'UNEF car pour beaucoup, elle compte dans leur histoire personnelle et leur parcours.

L'attrait de notre association pour les génération étudiantes actuelles est aussi posé :

- L'AAUNEF est peu féminisée alors que les jeunes d'aujourd'hui sont très attentifs à l'égalité des sexes et la représentation équilibrée des sexes.

- Depuis une dizaine d'années, un certain nombre de jeunes nous ont rejoints. Quelques-uns ont souhaité s'investir et prendre des responsabilités sans que cela ne se concrétise réellement.

Sur le soutien à l'UNEF et au mouvement étudiant :

Il ressort majoritairement des échanges, la volonté forte d'aider l'UNEF dans le respect de son indépendance, sans agir à sa place et sans parler en son nom.

A propos de la conduite de notre activité qu'il faut relancer dans ce contexte de post crise sanitaire, les participants insistent sur la nécessité d'ouvrir largement nos événements et pas seulement à nos adhérents. Il faut distinguer le recrutement des anciens de l'UNEF et l'invitation ou la présence d'anciens d'autres organisations lors de nos événements.

Cela étant, l'idée d'une fusion de notre association avec celle d'anciens d'une autre organisation étudiante n'apparaît pas pertinente.

Au cours des dernières années, nous avons développé notre communication. Nous poursuivons la publication de la lettre tout en étant présents sur les réseaux sociaux grâce à la page Facebook notamment qui connaît un certain succès avec plus de 1500 abonnés.

Ce volet de communication pourrait toutefois être renforcé par une communication plus régulière et plus systématique sur les réseaux sociaux.

Actions / Suites - Propositions

Les axes - propositions

A - Nos adhérents et futurs adhérents

- 1- Reprendre le fichier pour collecter les adhésions grâce à un rappel : cela correspond à notre volonté de faire reconnaître l'adhésion par les adhérents eux-mêmes
- 2- Systématiser le contact direct pour garantir la participation de nos adhérents et le prélèvement automatique
- 3- Féminiser notre fichier et nos instances
- 4- Campagne d'adhésion : Réflexion sur les formes et le calendrier, comment faire adhérer des personnes vivant en province ?
- 5- Participer aux événements de l'UNEF pour inviter les jeunes générations à nous rejoindre



Le séminaire en action. Photo R.M.

6- La convivialité

B - Définir ce qui est intangible dans notre relation avec l'UNEF (Groupe de travail ?)

Nous restons une association des anciens de l'UNEF

Communiquer avec l'UNEF sur ce point

Exister indépendamment des positions de l'UNEF

C - Des sujets fédérateurs pour des générations – Événements ?

Monter un événement qui associe l'UNEF et d'autres organisations étudiantes

Faire réagir les dirigeants des organisations étudiantes

Des sujets :

L'avenir de l'université ?

La scission et la création de la FAGE

Le RESS

D – Communication : sujet transversal

La lettre : préserver l'édition papier de la lettre

Le site : notre problème est la rédaction et la mise à jour

Création d'un comité de rédaction trimestriel déterminant les sujets de communication, les cibles et les canaux ?

Une communication plus régulière et plus systématique sur les réseaux sociaux

Concevoir un plan de communication pour faire vivre nos médias

CHRISTIAN REGNIER



Photographie: Christian Regnier (à gauche sur la photo, à côté de Roger Barralis) au CA de l'AAUNEF du 29 octobre 2013 présidé par Paul Bouchet, en présence de Tom Madden de passage à Paris. Photo Robi Morder.

Notre ami Christian Regnier est décédé le 23 juin. Né le 28 juin 1937, il fut président de l'AGE des EPICES de France (Prépas Commerce et Gestion), en 1959, président de la FEP de 1960 à 1962. Administrateur du CROUS de Paris, en tant qu'étudiant puis de personnalité extérieure choisie pour les anciens de 1957 à 1971 il fut aussi VP puis SG du Paris Université Club, de 1959 à 1985. Professeur d'université, puis retraité, il fut durant une longue période membre de notre conseil d'administration. Hispaniste – il était un traducteur de Sepulveda – il était également un grand promoteur de la vie culturelle à Bergerac, où il avait présidé l'association des amis de Cyrano de Bergerac. Nous reviendrons plus longuement sur la disparition de notre ami, si présent et discret à la fois, toujours respectueux et à l'écoute des autres comme savent l'être ceux du pays de Montaigne.

R.M

Nous publions ci-dessous le texte de Christian Regnier pour notre colloque logement du 7 novembre 2015.

LES MAISONS COMMUNAUTAIRES

« Je vais aborder une expérience vécue, un avatar du logement étudiant des années 50/60 « Les maisons communautaires ». Rappelons que les femmes venaient tout juste d'obtenir le droit de vote avec la pleine citoyenneté, répondant au programme de la Résistance.

Pour ma part, élu président de la Fédération des étudiants de Paris et siégeant au COPAR (Comité parisien des œuvres universitaires, ancêtre des CROUS, participé à l'application de la loi sur les œuvres de 1955 et siégé jusqu'en 1971. Le COPAR était régi par la loi de 1901, organisme de droit privé, sans but lucratif. Il était compétent en matière culturelle, sociale, de logement, de restaurants universitaires, etc.

Dans la foulée de la loi de décembre 1945 portant disparition des « maisons closes » et suppression des fiches de la « police des mœurs » et après leur « réquisition », les bâtiments des maisons communautaires furent mis à disposition du ministère de l'Éducation nationale qui en transféra la gestion

au COPAR qui en assurait la mise en service par le truchement du service logement des œuvres, dirigé alors par Mr Maisonneuve. Chacune des maisons (une bonne vingtaine) disposait d'un responsable élu (?) par les locataires. Après la loi de 1955 le CNOUS et celui de Paris ne goutèrent plus cette étrange charge. J'ai encore en mémoire les débats ardues avec le Contrôleur financier du Ministère de l'éducation nationale lord de l'établissement du «bleu du budget » quand on arrivait au chapitre de « maisons communautaires ». La chaîne de tutelle et de subventions était compliquée, les relations avec les responsables de maison et le comité difficiles. De fait les responsables de maison avaient parfois entrepris un régime de sous location illicite, les locaux étaient vétustes et, en plus, inadaptés, la collecte des loyers très difficile, les relations avec les anciens propriétaires souvent désagréables, d'autant plus que certains d'entre eux occupaient encore une partie des lieux.

Il m'est arrivé d'en entendre une, il me semble que c'était rue des quatre vents, sur fond de miroirs aux murs et plafond dire « c'était mieux tenu avant ».

Je décidai donc en 1960 ou 1961 je cois d'abandonner ce système pour ne pas devenir « complice ou esclave » ! Et ce fût la deuxième fermeture des maisons closes

Mais je décidai de poursuivre l'objectif logement sous une autre forme en créant à Montrouge, rue Gambetta, à deux pas de la porte d'Orléans un Foyer étudiant réservé aux étudiants mariés et, parfois parents d'un enfant ce qui était avec Jean Zay à Antony la seule disponibilité pour eux. Un immeuble fût construit comprenant une vingtaine de deux pièces, avec cuisine commune pour deux appartements et locaux communs au rez de chaussée .Elle fût gérée par le Recteur de l'Université de Paris et le député de la Dordogne Henri Sicard. La subvention du Crous fut maintenue, les problèmes d'éthique ayant disparu.

J'ai lu dans un article récent, il me semble sous la signature de Konopniki que « la libération sexuelle étudiante de 1968 aurait été le « point final » des « maisons closes !!!

Aussi je ne résiste pas à l'envie de narrer une anecdote « vécue » à Nanterre. Je dis vécue car le hasard a voulu qu'en 1968 je sois étudiant à Nanterre où je préparais un certificat de Latin (*horresco referens*) qui me manquait et j'avais aussi à connaître des problèmes de Nanterre es qualité d'administrateur du CROUS de Paris (jusqu'en 1971).

En effet pour mettre un terme au « désordre des mœurs » des deux résidences étudiantes- garçons et filles séparés- le ministre de l'Éducation nationale –Alain Peyrefitte- avait décidé d'annuler la décision du conseil d'administration du CROUS, validée par le Recteur, de les laisser en libre accès. Il imposa alors unilatéralement un règlement strict de «couvre feu » et commanda de grandes grilles en fer pour fermer l'accès aux pavillons la nuit. Ces grilles furent rapidement livrées sur place et disparurent...la nuit suivante. Notons que Mr Peyrefitte justifia sa décision en se référant au Code de la Famille ...datant de Napoléon

Quelques évènements

(suite)

Séminaire

Le 14 mai, le séminaire de l'association a réuni une vingtaine de participants (voir la synthèse en pages 4 et 5). Et après une bonne matinée de travail, la discussion a continué au cours du repas.



REVES Jeunes : AG 28 mai

La première assemblée générale de l'association depuis sa création s'est tenue le 28 mai. L'AAUNEF était présente, sa présidente y est intervenue.



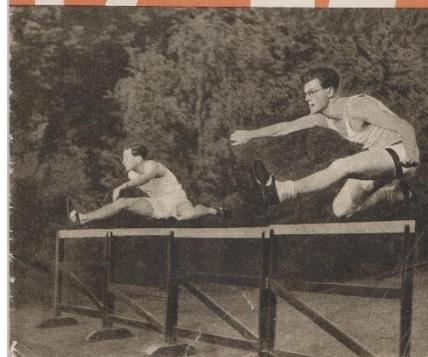
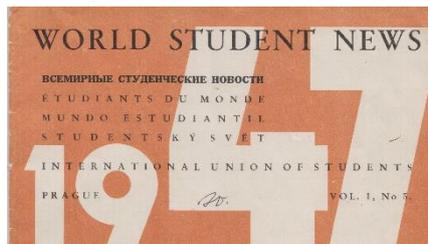
Réunions du conseil d'administration et du bureau.

Plusieurs réunions se sont tenues, la plupart en visioconférence. C'est là qu'ont été organisées les différentes initiatives (séminaire, messages). Le dernier bureau a décidé de convoquer l'AG de l'association le 2 décembre (voir en une) avec une proposition d'ordre du jour, le CA se réunira le 8 novembre pour y mettre la dernière main.

ARCHIVES & RECHERCHES, PUBLICATIONS

Colloque sport universitaire

La 2^e session s'est tenue à Lausanne. Sur la France, Robi Morder et Alain Monchablon ont présenté « Les enjeux des Jeux de Paris (1947 et 1957) pour l'UNEF » ; Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois ont évoqué « Quarante ans de sport universitaire en France au prisme des congrès de l'UNEF (1937-1971) ». Une publication est prévue pour 2023.



Exposition « 100 ans de représentation étudiante ».

Le 20 octobre, 19 h : Inauguration de l'exposition de la Cité des mémoires étudiantes au Restau-U Mabilion, en présence de Thierry Bégué, directeur du Crous de Paris

Journée d'études « engagements étudiants »

20 & 21 octobre 2022. « Engagements étudiants contemporains/ Contemporary Students involvements ». Journées d'études Université de Nanterre (le 20) CY Cergy Paris université, site de Gennevilliers (le 21).

14^e JARME

16 novembre 2022 : Journée archives, recherches et mémoires étudiantes. Archives nationales.

Informations/programmes sur l'agenda de www.germe-inform.fr

Nancy : un espace muséal des mémoires étudiantes

Dans la ville dont François Borella (photo) a été le président de l'AGE, et où s'est tenu le dernier congrès de

l'UNEF, un espace muséal des mouvements étudiants s'ouvrira prochainement dans les anciens locaux du GEC (Groupement des étudiants catholiques).



Publications

Cédric Huguée et Tristan Poullaec, *L'université qui vient, un nouveau régime de sélection scolaire*, Paris, Raisons d'Agir, 2022.

Yaëlle Amsallem-Mainguy et Laurent Lardeux (dir), *Jeunesses : d'une crise à l'autre*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2022

L'OVE, vient de publier, issu de l'enquête 2020, les données détaillées concernant le logement des étudiant·e·s
Téléchargement : <http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2022/08/Fiche-CDV2020-Logement.pdf>

Conseil d'analyse économique, Enseignement supérieur : un accès inégal selon le revenu des parents, décembre 2021, <https://www.cae-eco.fr/enseignement-superieur-un-acces-inegal-selon-le-revenu-des-parents>

A paraître en novembre.

Jacqueline Loriod, *Carnets d'une étudiante dans Paris occupé*, col. Germe, Syllepse. Préface A. monchablon et R. Morder.

De 1940 à 1943, J. Loriod est inscrite en lettres à la Sorbonne, puis en école d'élèves infirmières. Elle participe à la manifestation du 11 novembre 1940. Regards d'une jeune femme entre ses 18 à 21 ans sur les mondes universitaires de la Sorbonne, les ambiguïtés de certains professeurs, et d'écclésiastiques, sa révolte contre l'antisémitisme, les hypocrisies et les inégalités. Un document émouvant et inédit.

DINER DEBAT : 18 OCTOBRE 2022



Inscription obligatoire : aaunef@aaunef.fr

Présentation du Groupe des organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse du CESE (extraits)

La mandature 2021-2026 du Conseil économique, social et environnemental, a débuté le 18 mai 2021. à la suite de la réforme du Conseil par la [loi organique du 15 janvier 2021](#). [En savoir plus sur la réforme du Conseil.](#)

Les 4 membres du groupe sont issu.es de **6 organisations étudiantes, de jeunes et de jeunesse** : Helno Eyriey, président du groupe y représente l'UNEF, Agathe Hamel a été nommée par le FFJ et représente également l'association Coexister. Kenza Occansey, vice-président du CESE représente la FAGE et Evanne Jeanne-Rose nommé par le CNAJEP représente également l'UNHAJ. Composé de membres de moins de 30 ans, le groupe permet la représentation des jeunes par elles.eux-mêmes au sein du Conseil. Au sein du CESE, le groupe OEMJ entend porter la voix des jeunes sur l'ensemble des domaines relevant du champ de compétences du Conseil.

Il aura à cœur de faire avancer les thématiques d'égalité et de lutte contre les discriminations, de faire du CESE un véritable moteur de la participation citoyenne en continuant d'expérimenter et d'innover dans ces nouveaux modes démocratiques. Il s'investira également fortement sur les questions environnementales et de transitions sociale et solidaire, qui sont des préoccupations majeures des jeunes générations.